

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École secondaire Jeanne Mance
3 avril 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Jeanne Mance tenue le 3 avril 2025 à 18h au 4240, rue De Bordeaux à Montréal.

Sont présents :

Parents : Armandine Siess, Virginie Fortin, Véronique Émery, Leslie Bellessa et Mariela Pesaresi (parent suppléante)

Membres du personnel : Iza Boulianne (enseignante), Amélie-Shuka Gadbois-Blanchette (enseignante) et Mathieu Durelle (enseignant), Nadia Idres (technicienne en documentation).

Élèves : Nour Belkhodja

Représentant(s) de la communauté : Clément Blondeau (CODEM),

Sont invités à la séance :

Directeur: Olivier Roy

Sont absents :

Bernard Bazouamon et Cathy-Soleil Cyr-Racine, (parents), Geneviève Fortier (enseignante), Caroline Béliveau (enseignante), Anne Reigner (psychoéducatrice), Grégoire Bouchard (élève) et Joëlle Dalpé (Plein Milieu, membre de la communauté)

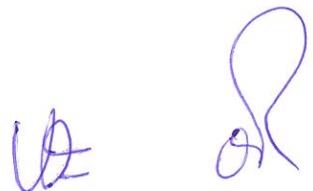
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, madame Virginie Fortin, déclare la séance ouverte. Il est 18h07.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (13 mars 2025) *Signature de la présidence*
4. Parole au public
5. Examen du 8 mai *Approbation*
6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) *Approbation*
7. Portrait des inscriptions 2025-2026 *Information*



8. Suivi consultation PTRDI 2025-2028 *Information*

9. Consultation du CÉ sur deux Politiques CSSDM (Démocratie scolaire; Contribution financière des parents) *Consultation*

10. Points d'information

10.1. Direction

10.2. Personnel enseignant

10.3. Membres de la communauté

10.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

10.5. OPP (s'il y a lieu)

10.6. Divers

11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Émery et appuyé par monsieur Nour Belkhodja que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-03/04/2025)

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (13 mars 2025)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Armandine Siess et appuyé par madame Virginie Fortin que le PV de la réunion du 6 février.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-03/04/2025)

4. Parole au public

Il n'y a aucun membre du public.

5. Examen des 8 (sec IV et V) et 28 mai (sec II) Approbation

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nour Belkhodja et appuyé par madame Véronique Émery que les cours soient levés les après-midis des 8 et 28 mai 2025.

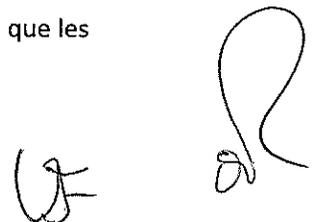
Adoptée à l'unanimité (03-CE-03/04/2025)

6. Sorties éducatives (dépôt du tableau à jour) Approbation

Monsieur Roy nous présente les sorties à approuver.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Virginie Fortin et appuyé par madame Leslie Bellessa que les sorties éducatives proposées soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-03/04/2025)



7. Portrait des inscriptions 2025-2026 *Information*

Monsieur Roy présente les informations relatives aux inscriptions prévues en 2025-2026 (en annexe).

Le prévisionnel du nombre total d'élèves est stable malgré des variations entre les groupes. Il y a davantage d'élèves qui vont démarrer en secondaire 1 au programme JM expériences (beaucoup de choix libres).

8. Suivi consultation PTRDI 2025-2028 *Information*

Le CSSDM a répondu à notre question placée dans le PTRDI. Ils nous rassurent sur le fait qu'il n'y a pas d'intention que le Centre Lartigue vienne s'installer dans les locaux de l'école.

9. Consultation du CÉ sur deux Politiques CSSDM (Démocratie scolaire; Contribution financière des parents) Consultation

Monsieur Roy nous présente le détail de la consultation que la CSSDM fait actuellement auprès des conseils d'établissement sur les politiques suivantes :

- Politique sur la démocratie scolaire
- Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves

Nous répondons au questionnaire proposé par le CSSDM en formulant divers commentaires notamment quant aux ressources financières et humaines que le CSSDM va accorder pour permettre la mise en œuvre de la politique sur la démocratie scolaire.

Des discussions s'en suivent sur la question de l'utilisation des manuels scolaires et de la possibilité de réclamer un remboursement à l'école si le manuel n'a pas été suffisamment utilisé.

Nous essayons ensuite de répondre aux questions extrêmement complexes que le CSSDM nous pose. Il nous apparaît très difficile de comprendre les questions et d'y répondre avec le meilleur jugement possible.

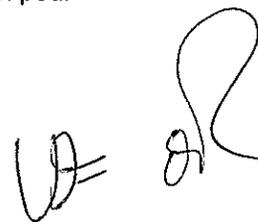
10. Points d'information

10.1. Direction

Cette semaine est la semaine de reconnaissance des techniciens en éducation spécialisée (TES). Bravo à nos 7 TES qui font un travail remarquable.

Aujourd'hui a eu lieu le vernissage d'une murale inaugurée à l'école (réalisée par Pat Leduc) dans le corridor du 1^{er} étage jaune.

Le 25 avril, Monsieur Roy a RDV avec le responsable immobilier du secteur SUD du CSSDM pour faire la visite des toilettes du hall.



10.2. Personnel enseignant

Amélie Shuka-Gadbois fait un point sur la situation des classes CPF (cheminement professionnel formation) qui sont des classes avec des plus petits ratios pour des élèves qui ont plus de difficultés scolaires.

Les enseignant-es ont proposé des critères maison pour la constitution de classes CPF. Le CSSDM a refusé les propositions de l'équipe enseignante.

Les profs vont poursuivre leurs démarches avec leur syndicat.

L'offre d'orthopédagogie est en baisse cette année à l'école (en 2 ans, nous avons progressivement perdu 1 poste d'orthopédaogogue). C'est problématique. Les profs avaient demandé 7 orthopédaogues. Nous en avons obtenu 4.

Dans les meilleures nouvelles, nous devrions toutefois avoir une conseillère d'orientation à temps plein l'an prochain. Nous aurons également accès à des professionnels partagés avec d'autres écoles sur le territoire (psychologue, ergothérapeute, etc).

10.3. Membres de la communauté

Clément Blondeau nous indique que les intervenants du quartier ont été formés pour réagir aux situations de crise et de violence dans leur quartier.

La foire communautaire et les projets des élèves du PEI vont bien.

10.4. Représentant du comité de parents (s'il y a lieu)

Le représentant est absent et il n'a fourni aucune information à relayer.

10.5. OPP (s'il y a lieu)

Le comité de recherche de financement pour le réaménagement de la bibliothèque continue d'avancer.

Le comité friperie roule très bien.

10.6. Divers

Des discussions ont lieu sur des événements violents majeurs arrivés à l'extérieur de l'école mais concernant des élèves de Jeanne-Mance. La situation est sous contrôle mais les parents indiquent qu'une meilleure communication de la part du CSSDM serait appréciée afin de rassurer les parents sur le niveau de sécurité à l'école.

11. Levée de la séance

Il est 20 h 43, la séance est levée.

Two handwritten signatures in blue ink. The top signature is a large, stylized cursive signature. The bottom signature is a smaller, more compact cursive signature.

ANNEXE

Portrait des inscriptions 2025-2026 (en date du 2025-03-24)

Sec. I	PEI/3g (86); JM/5g (124)	=210
Sec. II	PEI/4g (104); JM/2g (58); MAP/1g (28);	=190
Sec. III	PEI/3g (76); RÉG/3g (80); MAP/1g (15);	=171
Sec. IV	PEI/3g (77); RÉG/4g (127);	=204
Sec. V	PEI/3g (97); RÉG/4g (109);	=206
	DGA-TA/4g (56); AMPLI/3g (42);	=98
	ACC/10g (150)	=150
	FPT/2g (12); FMS/1g (25)	=37
	TOTAL PRÉVISIONNEL →	1266
	2024-2025 →	1252

10